

Cour d'assises de la Loire

Poignardé au cou : « Je suis mort pendant quelques minutes »

Deux jeunes hommes face à face aux assises. L'un, poignardé au cou, a vu sa vie s'échapper. « J'avais peur de m'étouffer avec mon sang ». L'autre, qui tenait le couteau, tourne en boucle. « Je ne sais pas pourquoi c'est tombé sur lui ». La mort en face. « Ce soir-là, il n'est pas réanimé, mais resuscité », dit de la victime le médecin légiste.

« Il avait un sourire maléfisant. Il m'a regardé dans les yeux en me disant : "Je t'ai planté". » Cela fait plusieurs minutes que Thomas témoigne, la salle de la cour d'assises s'est totalement figée.

L'homme de 34 ans est arrivé doucement à la barre, en s'aidant d'une canne. Son élocution est hachée, ses mains protégées par des gants renforcés pour éviter de se blesser lors de ses nombreuses chutes.

« Il ne pourra plus marcher, parler correctement »

Ce sont les séquelles, particulièrement étonnantes, du coup de couteau qui lui a été infligé une nuit de mars 2017 devant le bar stéphanois Thunderbird par Fabrice Excoffon. Le procès de son agresseur pour tentative de meurtre s'est ouvert mardi.

Thomas a tellement de choses à dire. « J'ai donné beaucoup d'énergie pour me lever et pouvoir être devant vous avec un minimum de décence. Ma vie depuis ? Je suis insomniaque, j'ai un traitement lourd... ».

Françoise Rosati, médecin légiste, décrit très clairement la gravité de la blessure de Thomas. « Il fait un arrêt cardiorespiratoire sous le scanner à l'hôpital. Il ne doit sa survie qu'au passage inopiné d'un interne qui pratique une trachéotomie de sauvetage. Il n'est pas réanimé, il est resuscité ! C'est un homme qui ne pourra plus marcher, parler, se concentrer correctement. Sa compagne a été obligée d'arrêter son activité pour devenir tierce personne. »

Images de sa « vie d'avant »

Thomas évoque pour les juges et jurés de la cour d'assises quelques souvenirs de sa « vie d'avant ». La vraie.

Sa carrière de tireur de préci-



Le procès du coup de couteau au bar Thunderbird à Saint-Étienne a débuté mardi avec les dépositions des policiers.

Dessin Mykolas Lukosevicius

sion dans les commandos de chasseurs alpins, qui prend fin à cause d'une blessure au sein de la force Licorne.

Sa passion pour la musique. « J'ai créé une association, qui organisait des concerts de rock. Je jouais de la guitare. » Il n'en joue plus.

Le soir du drame ? « Au moment du coup, j'ai senti tout de suite que quelque chose n'allait pas dans mon corps. J'ai pensé que j'allais mourir, j'avais peur de m'étouffer avec mon sang. »

« Je souhaite qu'il éclaire le pourquoi de son geste »

De ce procès d'assises, Thomas avoue « ne pas attendre grand-chose ». Enfin, si. « Je souhaite juste que mon agresseur éclaire le pourquoi de son geste, pour qu'au moins il y ait un dénouement à tout ça. »

Peine perdue. Rappelé à la barre par le président Eric Chabos, Fabrice Excoffon ne parvient pas à se hisser à la hauteur de sa victime. L'accusé de 25 ans, tête baissée, s'est essuyé les yeux à de nombreuses repri-

ses pendant le témoignage de Thomas. Devant les juges, il pleure. Mais sa parole est pauvre. « Quelqu'un souffre par ma faute. On attend de moi une explication et une vérité que je ne peux pas fournir. J'étais plein de frustrations, j'ai explosé ce soir-

Le père de l'accusé : « On a fait tout ce qu'on pouvait »

Famille sans histoires installée en Haute-Loire, parents dans l'enseignement : rien ne prédestinait Fabrice Excoffon à comparaître devant une cour d'assises. Et pourtant. Le jeune homme s'est trouvé mal, au point de quitter la maison familiale à 18 ans, choisissant de mener une vie de SDF durant plusieurs semaines entre le Puy-en-Velay et Mende. En prenant l'allure, crête iroquoise et rangers, d'un punk.

Au procès, ses parents sont là. Prévenants. Le père se bat. « Il a commis un acte monstrueux, mais ce n'est pas un monstre. »

là. Je ne sais pas pourquoi c'est tombé sur lui... ».

Sept ans plus tard, Thomas reste avec ses questions. Ses souvenirs terrifiants. « Je suis mort pendant quelques minutes. »

Et sa vie gâchée. « Aujourd'

d'hui, avec ma démarche et mon élocution, les gens croient que je suis alcoolisé. On m'a déjà refusé l'entrée dans des cafés ou des magasins... »

● Marie Perrin

Le procès doit s'achever ce jeudi avec le verdict.

Quand son fils décroche de ses études supérieures, le papa sévit en l'inscrivant, de force plutôt que de gré, dans son propre cours. « J'ai peut-être été un peu directif. On a fait tout ce qu'on pouvait, il y a quelque chose qu'on a raté. »

« Beaucoup de difficultés à trouver sa place »

Il se souvient avoir été « sidéré » à l'annonce de la tragédie. Tout comme son ex-femme, qui décrit « un petit garçon gentil, très sage. Il s'est pris de passion pour les jeux vidéo, c'était un sujet de confrontation avec nous ».

Les experts apportent ensui-

te leur vision de l'accusé. « Il a beaucoup de difficultés à trouver sa place, à parler de lui et à s'attacher », analyse une psychiatre. « Il exprime des regrets », révèle un autre médecin. On évoque également le décès déstabilisateur du grand-père, la veille du drame.

Un copain de collège témoigne. « Fabrice était quelqu'un de bien, sympa. Pas le genre à provoquer ou à chercher des histoires, il avait plutôt l'alcool jovial. » Car les garçons buvaient. « Un pack de vingt bières chacun quand on se voyait. » Ça fait cinq litres par personne.